



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19030701

de

MONITEUR BELGE
21-02-2019
BELGISCH STAATSBAD

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

14 FEV. 2019

Grefte
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 475.122.826

Dénomination

(en entier) : ADENAS

(en abrégé) :

Forme juridique : SA

Adresse complète du siège : CHAUSSEE DE MARCHE 474 - 5101 ERPENT

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 février 2019

1.L'assemblée acte la démission de Mr. Michel Gentile de son poste d'administrateur délégué et son remplacement par :

Mr. Jacques Henrot demeurant 10 rue Maurice Toussaint à 5150 Floreffe avec effet rétroactif au 1er janvier 2019

Mr. Michel Gentile est déchargé de toutes ses responsabilités en tant qu'administrateur délégué à dater du 1er janvier 2019

2.L'assemblée acte la nomination de Mr. Michel Gentile en tant que directeur administratif & financier de la société Adenas SA et continuera à jouir à ce titre de ses mandats tant aux diverses banques ainsi qu'à l'administration de la TVA.

L'assemblée générale mandate J. Jordens sprl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente décision, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).